



Procès-verbal de la 18^{ème} Assemblée générale de fauna•vs

du 8 avril 2017 à Saillon

1. Accueil des membres

La présidente Brigitte Wolf ouvre la séance à 13h00 et souhaite la bienvenue aux membres présents à la 18^{ème} Assemblée générale de fauna•vs à Saillon. L'assemblée a été précédée d'une excursion dirigée par André Borgazzi le long du canal de Gru (Saillon) sur le thème « Poissons, pêche et renaturation ».

Membres présents :

Comité : Brigitte Wolf (présidente), Raphaël Arlettaz, François Biollaz, Clémence Dirac-Ramohavelo, Peter Oggier

Membres : Julien Arlettaz, Hans-Peter Clausen, Jean-Marc Fasmeyer, Aurel Salamin

Membres excusés :

Les personnes suivantes se sont excusées :

François Burnier, Christophe Clivaz, Mauricette et Georges-Albert Dirac, François Estoppey, Jérôme Fournier, Claus Geyer, Bernard et Cécile Michellod, Stéphane Pillet, Isabelle Rey, Philippe Vallotton

2. Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale était consultable sur notre site internet (www.fauna-vs.ch) depuis le 22 mars 2017. Aucune demande pour obtenir une version papier ne nous est parvenue. Le procès-verbal est accepté sans remarque ni question.

3. Rapport d'activités 2016

Le rapport d'activités 2016 a été envoyé aux membres en même temps que la convocation à l'AG. La présidente nous le résume en quelques mots. Aucun changement n'est intervenu au sein du comité, qui est formé par Brigitte Wolf (présidente), Raphaël Arlettaz, François Biollaz, Clémence Dirac-Ramohavelo et Peter Oggier. Les activités importantes de l'année écoulée sont :

- Parution des bulletins fauna•vs info 29 et 30
- Mandat du Parc naturel régional Pfyn-Finges : recherche de littérature scientifique
- Présentation de la société dans le cadre du Symposium Biology'16 (conférence suisse annuelle regroupant des chercheurs en écologie, évolution, systématique, biogéographie et conservation) à l'université de Lausanne
- Conférence commune avec La Murithienne « Comportement social des vaches d'Hérens et modes de détention », conférencier : Isabelle Castro
- Assemblée générale à l'Hospice du Simplon, suivie d'une projection de photos animalières (par Stéphane Mettaz) et d'une excursion sur le thème « Sur les traces du tétras-lyre » (sous la direction de Raphaël Arlettaz).

Fauna•vs a rédigé deux prises de position :

- Nouvel arrêté quinquennal sur la chasse (voir fauna•vs info 29) : propositions transmises au Service de la Chasse, de la Pêche et de la Faune du canton du Valais
- Modification de la « Loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages » (voir fauna•vs info 30) : propositions transmises à l'Office Fédéral de l'Environnement

Courrier des lecteurs :

- « Quel loup voulez-vous tirer, Monsieur Melly ? » : texte envoyé au Nouvelliste et au Walliser Bote

4. Comptes 2016

La caissière Clémence Dirac Ramohavelo nous donne lecture des comptes pour l'année 2016. Les rentrées, essentiellement les cotisations, l'aide de la Loterie romande pour le bulletin (CHF 3000.-), le don de la présidente concernant la mise en page du bulletin (CHF 2'000.-) et le mandat du Parc Régional Pfyn-Finges, se montent à CHF 21'816.70. Le montant total des dépenses se monte à CHF 20'845.95, les dépenses les plus importantes étant le salaire de la chargée d'affaires et les frais liés aux bulletins. Il faut relever que les frais d'impression ont un peu diminué cette année car le nombre de pages imprimées était moins important que l'année précédente. L'exercice se solde par un bénéfice de CHF 970.75.

Au 31.12.2016, la fortune de la société se monte à CHF 12'284.42.

5. Rapport des vérificateurs des comptes 2016

Les vérificateurs des comptes sont Gottlieb Dändliker et Jean-Marc Fasmeyer. Ce dernier lit le rapport. Les deux vérificateurs ont vérifiés les comptes, les écritures ainsi que les justificatifs fournis et attestent de la bonne tenue de la comptabilité. Ils confirment également que l'aide financière accordée par la Loterie romande a bien été utilisée pour la publication des bulletins. Sur la base de ces contrôles, ils proposent à l'assemblée de donner décharge au comité, ce qui est accepté à l'unanimité (vote à main levée). Ils remercient Clémence Dirac-Ramohavelo pour la bonne tenue des comptes.

6. Programme et budget 2017

a) Programme

En 2017, en plus de la parution de deux numéros du bulletin fauna•vs info, notre société a organisé ou organisera :

- Une excursion en marge de l'Assemblée générale sur le thème « Poissons, pêche et renaturation », sous la direction d'André Borgazzi
- Conférence commune avec La Murithienne sur le thème « Réseaux écologiques en plaine du Rhône: premiers résultats et perspectives » (17 février), conférencier : Emmanuel Revaz
- Mandat du Parc Naturel Régional (PNR) Pfyn-Finges : recensement des ouvrages et articles scientifiques réalisés dans le périmètre du PNR et tenue de la bibliothèque scientifique
- Communiqués de presse sur des thèmes actuels

Le comité souhaite également organiser une réunion avec les deux nouveaux chefs de secteurs auprès du Service canton de la Chasse, de la Pêche et de la Faune (Sébastien Roh et Sven Wirthner).

La chargée d'affaires, qui a trouvé un travail à temps plein à Zurich, a cessé son activité rémunérée par fauna à la fin du mois de mars. Le comité doit se réunir pour savoir si une nouvelle personne doit être engagée ou si cet argent doit servir à rémunérer le travail effectué jusqu'alors bénévolement par les membres du comité.

b) Budget

En attendant la décision du comité concernant l'engagement d'un nouveau ou d'une nouvelle chargé/e d'affaires, le budget de la société continue de tenir compte des frais liés à un tel poste. La continuité du mandat Mandat du Parc naturel régional Pfyn-Finges dépend aussi de cette décision.

Le budget 2017 prévoit un total des recettes de CHF 19'679.-, un total de dépenses de CHF 20'650.- et un résultat budgétisé négatif de CHF 2'971.- (perte).

Ce budget tient compte des frais de mise en page du bulletin (CHF 2'000.-), travail que la présidente effectuait bénévolement depuis plusieurs années et que la société souhaite rémunérer.

Le budget est accepté à l'unanimité.

7. Acceptation des nouveaux membres et démissions

Les 4 nouveaux membres de fauna•vs sont cités et acceptés par l'assemblée. Il s'agit de Nicola Abgottspon, Marjorie Berthouzoz, Odile Curchod et Sophie Marti.

Trois personnes ont souhaité démissionner ou n'ont pas payé leurs cotisations deux années de suite et ont par conséquent perdu leur statut de membres. Un membre (Hans Conrad Wirth) est malheureusement décédé au cours de l'année. Une minute de silence est demandée en sa mémoire. A la fin de l'année 2016, fauna•vs comptait 200 membres.

8. Divers

Aurel Salamin s'étonne du peu de membres présents à l'AG. François Biollaz lui répond que comme il n'y a pas de décision à prendre (comme cela est le cas par exemple dans les assemblées de chasseurs), l'attrait de l'AG est moins important. Jean-Marc Fasmeyer précise que le thème de l'excursion influence aussi beaucoup la participation. L'AG de l'année dernière, « Sur les traces du tétras-lyre », avait connu une affluence nettement plus importante.

Aurel Salamin nous communique qu'il a constaté une diminution des populations de tétras-lyre dans le Val d'Anniviers. Ses observations, faites dans une zone de chasse privilégiée par les chasseurs étrangers spécialisés sur la chasse aux coqs de tétras, lui font penser que la chasse n'est pas étrangère à cette situation. Il précise que la très grande majorité des chasseurs de la région soutiendrait une interdiction de la chasse à ces animaux dans le secteur.

Raphaël Arlettaz, auteur d'une vaste étude sur le tétras-lyre, précise qu'à l'échelle du canton, aucun impact de la chasse sur la dynamique des populations n'a été constatée. Les modèles montrent un impact des sports d'hiver, probablement un impact à terme du réchauffement climatique, mais pas d'impact de la chasse. Il est par contre souhaitable que les tétras-lyres et les lagopèdes soient protégés car leurs populations sont en diminution. Une solution possible serait une chasse avec planification spatiale (c'est-à-dire avec des zones dans lesquelles la chasse est autorisée et des zones dans lesquelles elle est interdite) qui se ferait en fonction des comptages.

François Biollaz enchaîne sur le thème de la chasse régionalisée : il y a actuellement un test pour une telle gestion dans la vallée de Conches. Les résultats seront suivis avec intérêt.

A la suite de cette discussion, Raphaël Arlettaz propose que les points suivants soient discutés lors d'un prochain comité : information sur les prédateurs, recherche plus importantes de fonds en lien avec des projets précis de manière à augmenter les activités de fauna•vs.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la présidente Brigitte Wolf clôt l'assemblée à 14h00, en remerciant les membres présents.

Isabelle Castro

Mai 2017